

Conseil d'Administration

du 4 FEVRIER 2019

Présents : Cairo, Gauch, Audibert, Le Carreres, Lafont, Rey, Renard, Zigliara, Boiron, Sauvan.

Absent : Julien.

1 Assemblée Générale 2019 : L'assemblée générale est fixée au 10 Mars 2019, Salle les Martégaies. Les sortants sont : Fédérici, Gauch, Julien, Le Carreres. Nous faisons appel à candidature : celles-ci doivent être faites par courrier simple adressé au Président. Nous vous encourageons vivement à vous investir dans la gestion du club.

2 Travaux et divers :

M.LAFON : Les pieds de échelles sont toujours en attente de leur pose. Pour la grue, un rendez vous devra être pris avec la société d'entretien.

3 Gardien : Nous avons eu contact avec Alain TOLOSA, gardien de l'année dernière pour connaître sa disponibilité dans la période estivale. Il doit nous répondre rapidement car étant autoentrepreneur dans la peinture sa disponibilité n'est pas garantie.

4 Métropole :

Le président nous informe que la métropole hérite de la charge de la rénovation de l'habitat à MARSEILLE, en conséquence, et pour des raisons budgétaires, les travaux de l'Estacade seraient vraisemblablement reportés, au moins à 2023.

5 Agrandissements

Le conseil décide à la majorité « d'accorder des centimètres de confort ». Ils pourront être accordés à l'avenir (10 cm maximum en largeur.) après étude au cas par cas suivant l'emplacement du bateau concerné.

Les bénéficiaires des agrandissements doivent savoir que, dans le cas où les travaux de l'estacade nous feraient perdre des places, ils rejoindraient prioritairement (avec les bateaux épaves) la liste des bateaux à déplacer selon le nombre qui nous sera imposé par la Métropole.

6 Changement de bateau :

M. REINER remplace son bateau Dauphin Bleu par le bateau Pacha de mêmes dimensions : accordé.

Monsieur Luc GAUTIER Bateau Pacha de 9,70 x 3,20 demande un agrandissement de 6cm en largeur. Nouveau bateau : un Océanis 323 de 9,72x 3,26. Accordé.

7 Vente de bateau :

Mr AYMARD vend son bateau Dramya poste A45 à Mr Franck PINATEL. M PINATEL est

sociétaire des Canotiers Marseillais ,il ne passera pas en PLD : Accepté à l'unanimité.

8 Assurance :

M. LE CARRERES présente une option d'assurance renforcée des dirigeants sur le plan responsabilité civile et accidents.

Il est décidé de souscrire à celle-ci compte tenu de l'importance des couvertures présentées.

Il est à noter que le coût total de notre assurance serait inférieur à ce que nous avons chez AXA.

SNSM :

Il est décidé de donner un chèque de 500 EUROS comme chaque année à la SNSM.

Prochain conseil d'administration : lundi 4 MARS 2019 à 18 H.

La séance est levée à 18H30.